

Maurice Grimaud
directeur de cabinet de Gaston Defferre :
l'auteur de *La police malade du pouvoir...*
au pouvoir (mai 1981-juillet 1984)

Floran Vadillo

Le 10 mai 1981, l'élection de François Mitterrand à la présidence de la République « ouvre le livre du temps avec le vertige de ses pages blanches », ambition pourtant revendiquée sept ans plus tôt par Valéry Giscard d'Estaing¹. En effet, la date marque une alternance dans la mesure où la gauche renoue avec l'exercice du pouvoir dont elle était éloignée depuis près d'un quart de siècle.

Dès le 22 mai, et dans l'attente des élections législatives qui octroieront la majorité absolue au Parti socialiste², Pierre Mauroy compose son premier gouvernement au sein duquel seuls Gaston Defferre, Maurice Faure, Michel Jobert ou Alain Savary peuvent se prévaloir d'une expérience ministérielle³. La Place Beauvau échoit d'ailleurs au maire de Marseille, âgé de 71 ans, même si le nouveau chef d'État souhaitait plutôt qu'il brigât la présidence de l'Assemblée nationale après les élections législatives⁴. Mais Gaston Defferre décline l'offre, désireux de mener à bien le second grand œuvre de sa vie : la décentralisation.

Deux jours auparavant, dans la perspective d'assumer les fonctions éminentes pour lesquelles il était pressenti, l'ancien ministre de la France d'outre-mer⁵ avait noué contact avec le préfet Maurice Grimaud et lui avait proposé de devenir son directeur de cabinet⁶. Ce faisant, Gaston Defferre sollicitait un haut fonctionnaire estimé tant par ses pairs que par les responsables politiques en raison de sa personnalité et d'une carrière éloquent : doté d'une sérieuse connaissance des affaires marocaines (il fut attaché à la résidence générale du Maroc de 1938 à 1943, délégué général pour la

¹ Discours d'investiture du 27 mai 1974. Dans cet esprit, Jean-François Sirinelli, évoque sans doute un peu hâtivement une « *petite alternance* » induite par l'accession de Valéry Giscard d'Estaing à la présidence de la République (Jean-François Sirinelli, « Avant-propos », dans Serge Berstein, René Rémond et Jean-François Sirinelli (dir.), *Les années Giscard : institutions et pratiques politiques (1974-1978)*, Paris, Fayard, 2003, p. 7).

² Sur cet intervalle, nous renvoyons le lecteur à notre étude, « Prendre le pouvoir : le joli mois de mai 1981 », note n° 88 de la Fondation Jean-Jaurès, 27 avril 2011, 11 p.

³ D'autres ministres ont toutefois été membres de cabinets ministériels, à l'image de Jacques Delors, Claude Cheysson et André Chandernagor.

⁴ En attestent les témoignages concordants de Pierre Mauroy, *C'est ici le chemin*, Paris, Flammarion, 1982, p. 14, Maurice Grimaud, *Je ne suis pas né en mai 1968*, Paris, Tallandier, 2007, p. 144 et Jacques Attali, *Verbatim, I : 1981-1986*, Paris, Fayard, 1993, p. 23.

⁵ Gaston Defferre occupa les fonctions de ministre de la France d'outre-mer sous la Quatrième République (de février 1956 à mai 1957). À cette occasion, il fit voter la loi-cadre éponyme, véritable prélude à la décolonisation de l'Afrique noire.

⁶ Maurice Grimaud, *Journal*, tome 1981, p. 5 (inédit). Ce document d'archives a été aimablement mis à notre disposition par M^{me} Marianne Viort, fille du préfet Grimaud.

France de 1950 à 1951 puis directeur de l'Information à la résidence générale jusqu'en 1954), il réalisa un passage au cabinet du ministre de l'Intérieur François Mitterrand avant de prendre la tête des préfetures des Landes (1955), de la Savoie (1957) puis de la Loire (1961). En 1963, le ministre Roger Frey le nomma à la direction générale de la Sûreté nationale où le haut fonctionnaire dut mettre en œuvre l'ambitieuse réforme de la police souhaitée par Charles de Gaulle en 1966. Preuve de l'estime dans laquelle il est tenu, il devient en 1967 préfet de police de Paris, charge la plus prestigieuse du corps préfectoral. À ce poste, il gère avec une humanité unanimement reconnue les événements de Mai 68, contribuant sans nul doute à l'issue pacifique de la crise. Au demeurant, les commémorations organisées en 1978 lui octroient une certaine célébrité, à l'instar de certains de ses écrits. Ainsi publie-t-il un an avant l'élection présidentielle une préface à l'ouvrage du syndicaliste policier Gérard Monate dans laquelle il livre sa vision de la réforme de la police, en rupture avec les pratiques précédentes mais sur un ton pondéré. Pourtant, dans un contexte électoral, l'éditeur choisit un titre évocateur mais peu en rapport avec le propos développé : *La police malade du pouvoir*⁷. Celui qui occupe alors les fonctions de délégué-général du club Échanges et Projets se convertit – presque malgré lui – en contempteur du pouvoir sortant.

Conscient du caractère éminemment sensible de cette période d'alternance, le nouveau ministre de l'Intérieur s'attache donc les services d'un connaisseur de la question policière à la forte aura. Mais Maurice Grimaud va devoir concilier avec une certaine idée de la sécurité portée par les socialistes récemment installés au pouvoir. Directeur adjoint du cabinet de François Mitterrand à l'Élysée, Jean-Claude Colliard livre un précieux témoignage sur ce point : « la première année a été entièrement dominée par l'idée que les nationalisations allaient régler tous les problèmes, que d'elles dépendaient les rapports sociaux, le chômage, l'équilibre économique, la compétitivité. Aujourd'hui cela peut prêter à sourire et paraître très naïf, mais nous avons le sentiment que ces réformes allaient profondément transformer les choses », y compris en matière de sécurité⁸. Car dans la pensée socialiste, tant l'insécurité que la violence politique constituent une réaction à la misère, aux inégalités ; modifier les rapports économiques implique nécessairement d'éradiquer leurs conséquences néfastes.

Dans cette configuration, comment Maurice Grimaud, emblématique préfet de gauche devenu directeur de cabinet, va-t-il assumer sa charge et participer à l'alternance au sein du ministère de l'Intérieur ? Le poids du symbole allié à l'expérience passée constitueront-ils des viatiques suffisants pour l'exercice du pouvoir ?

Haut fonctionnaire charismatique mais nommé presque à son corps défendant, Maurice Grimaud s'impose comme un directeur de cabinet atypique. Fidèle à lui-même, il va imprimer un style particulier dans l'exercice de sa charge sans toutefois parvenir à endiguer les conséquences du désintérêt de son ministre pour la chose policière dans une période troublée qui nécessite une forte implication politique.

⁷ Gérard Monate et Maurice Grimaud, *Flic ou gardien de la paix ?*, suivi de *La police malade du pouvoir*, Paris, Seuil, 1980, 122 p.

⁸ Témoignage de Jean-Claude Colliard lors de la table ronde organisée le 9 mars 2011 par la Fondation Jean-Jaurès et l'Institut François-Mitterrand. Confirmé par Gilles Ménage, *L'œil du pouvoir, II : Face aux terrorismes, 1981-1986*, Paris, Fayard, 2000, p. 33 et par François Roussely, entretien du 18 mai 2011.

Un directeur de cabinet atypique : le choix de Gaston Defferre

Si la composition des cabinets ministériels a fait l'objet de nombreuses études depuis les années 1960 tant en histoire qu'en sociologie ou en science politique, la question de leur rôle précis n'a jamais réellement été posée⁹. En effet, les sciences sociales ont amplement contribué à réaliser une sociologie quantitative et qualitative des acteurs (majoritairement des hauts fonctionnaires) peuplant cette charnière politico-administrative sans éclairer la nature de son action, son influence, ses éventuels dysfonctionnements... De surcroît, aucune monographie n'est venue exposer – à notre connaissance – le profil et le rôle des directeurs de cabinet d'un ministère en particulier.

Aussi, évoquer l'action de Maurice Grimaud à la tête du cabinet de la Place Beauvau revient-il à s'avancer en *terra incognita* et induit le risque – accru par la personnalité de l'intéressé – de survaloriser le rôle d'un individu faute de comprendre son insertion dans un ensemble plus vaste. De même, postuler son éventuel atypisme implique l'existence d'un archétype dont la réalisation fait cependant défaut et dont l'établissement même s'avère précaire tant il dépend de la personnalité du ministre, du directeur de cabinet et du caractère fortuit des événements.

Il s'agira donc ici, à partir de nos précédents travaux¹⁰, de la consultation des écrits personnels du préfet Grimaud et d'entretiens avec les acteurs de l'époque, de tenter d'établir le profil et le rôle de ce dernier afin de définir sa particularité et – en creux – les caractéristiques ordinaires d'un directeur de cabinet œuvrant au ministère de l'Intérieur.

Dans cette configuration, l'éventuel atypisme de Maurice Grimaud en qualité de directeur de cabinet ne tient ni à son corps d'origine ni à sa longévité en poste : sur trente-cinq directeurs de cabinets ayant officié entre 1959 et 2014, vingt-sept appartiennent au corps préfectoral lors de leur nomination¹¹, cinq sont issus du Conseil d'État, un vient de la Cour des Comptes, un autre de l'Inspection générale des finances et un dernier est gouverneur de la France d'Outre-mer.

Par ailleurs, avec 835 jours passés à la tête du cabinet, Maurice Grimaud détient certes un record qui ne sera plus égalé après lui¹², mais il se place loin derrière ses prédécesseurs Pierre Somveille (2 095 jours), Jean Paolini (1 844 jours) ou Jacques Aubert (1 573 jours). D'une manière générale, la durée moyenne d'exercice des directeurs de cabinet au ministère de l'Intérieur s'élève à 544,9 jours pour la période 1959-2014. Toutefois, la durée moyenne avant la nomination de Maurice Grimaud s'élève à 896,7 jours tandis que la durée moyenne après son passage s'élève

⁹ Sur ce point, se reporter à notre étude de la littérature scientifique consacrée à cet objet, dans « *L'Élysée* » et *l'exercice du pouvoir sous la V^e République : le cas de la politique de lutte antiterroriste (1974-1997)*, thèse pour le doctorat en science politique, Bordeaux, Sciences Po Bordeaux, Centre Émile Durkheim, 2012, p. 10-25.

¹⁰ Cf. notre thèse de doctorat, *op. cit.*, qui nous a conduit à étudier le rôle des ministres de l'Intérieur dans la gestion de la lutte contre le terrorisme et, par voie de conséquence, à consulter la littérature consacrée à cette question et à interroger les membres des cabinets concernés pour la période 1974-1997.

¹¹ Indépendamment de leur corps d'origine, cf. annexe 1.

¹² À l'exception de Claude Guéant si l'on additionne la durée de ses deux exercices (1 268 jours).

à 416,9 jours. L'effritement constaté tient tant à la diminution des temps d'exercice ministériel¹³ qu'à la plus grande rotation des directeurs de cabinet.

Pour justifier l'atypisme présumé du préfet Grimaud, il convient donc d'invoquer des critères plus subjectifs, tels que son expérience professionnelle (de nature quasi historique) ; celle-ci lui confère une véritable aura, une spécificité que ne vient démentir ni la réserve dont il fait preuve à l'égard de son nouveau poste, ni sa prise de distance avec le fonctionnement du cabinet dont il a la charge.

Incontestablement, l'expérience professionnelle dont jouit Maurice Grimaud le différencie de ses devanciers et successeurs puisqu'il est le seul directeur de cabinet à avoir exercé par le passé la fonction de directeur de la Sûreté nationale puis de préfet de police de Paris, ce dernier poste étant considéré comme le plus élevé dans le corps préfectoral. Pareille expérience lui confère fort naturellement une connaissance fine du corps policier. Manifestation de cette spécificité, seuls cinq directeurs de cabinet bénéficient d'une expérience – moindre – en ce domaine : Jacques Aubert, Édouard Lacroix et Claude Guéant ont tous trois dirigé la police nationale avant leur nomination, Jean Paolini avait déjà exercé les fonctions de préfet de police¹⁴ et Charles Barbeau celles de directeur général de la Gendarmerie nationale à deux reprises¹⁵. À rebours, pour certains directeurs de cabinet, la préfecture de Police de Paris vient en récompense de leur passage auprès du ministre (Pierre Somveille, Philippe Massoni, Jean-Paul Proust, Bernard Boucault) tandis que François Roussely a quitté le cabinet Joxe pour prendre la tête de la Direction générale de la police nationale.

Or cette expérience l'érige en symbole en raison de son action en qualité de préfet de police lors des événements de Mai 68. Aux yeux des responsables politiques ou des journalistes, le préfet Grimaud incarne le respect de la déontologie et des droits de l'homme dans le cadre du maintien de l'ordre¹⁶. La publication de ses mémoires en 1977¹⁷ ou sa contribution à l'ouvrage du syndicaliste policier Gérard Monate¹⁸ accèdent largement ce rôle d'homme vertueux. On comprend dès lors aisément que Gaston Defferre ait souhaité mettre en scène son entrée au ministère de l'Intérieur en compagnie du haut fonctionnaire¹⁹ ou que Jean Peyrelevade ait sollicité ce dernier pour rejoindre le cabinet du nouveau Premier ministre²⁰.

Un symbole d'autant plus apprécié par le Parti socialiste que Maurice Grimaud fait montre de « penchants pour la gauche²¹ » comme l'évoque avec pudeur son adjoint Claude Bussière. Outre son action en Mai 68 et sa nomination en 1955 au cabinet du

¹³ Cf. annexe 2.

¹⁴ Il sera d'ailleurs renommé au poste de préfet de police quelques années après son passage auprès du ministre Bonnet.

¹⁵ On signalera que deux autres directeurs ont bénéficié d'une connaissance policière opérationnelle à des postes de directeur : le préfet Bart avait auparavant exercé les fonctions de directeur central de la sécurité publique tandis que le préfet Gérard avait été directeur de la surveillance du territoire.

¹⁶ Comme le note le journaliste Georges Marion, dans *Gaston Defferre*, Paris, Albin Michel, 1989, p. 298. Le lecteur pourra également se reporter à la contribution de Philippe Nivet dans le présent numéro.

¹⁷ Maurice Grimaud, *En mai, fais ce qu'il te plaît*, Paris, Stock, 1977.

¹⁸ Gérard Monate et Maurice Grimaud, *Flic ou gardien de la paix ?...*, *op. cit.*

¹⁹ Maurice Grimaud, *Je ne suis pas né...*, *op. cit.*, p. 143-144.

²⁰ Maurice Grimaud, *Journal*, tome 1981, p. 4.

²¹ Entretien du 7 novembre 2013 avec Claude Bussière.

ministre de l'Intérieur François Mitterrand²² (dans l'attente d'un poste territorial et sans pour autant fréquenter ce dernier²³), l'homme participe très activement au club Échanges et projets, s'investit dans l'association France Terre d'Asile et, avant l'élection présidentielle de 1981, n'hésite pas à proposer ses services au candidat Mitterrand par l'entremise de François de Grossouvre qui anime un éphémère groupe de réflexion²⁴. Enfin, après la prise de position tonitruante du Grand chancelier de la Légion d'honneur Alain de Boissieu qui refusait de remettre le collier de Grand maître de l'ordre au nouveau président de la République élu en mai 1981, Maurice Grimaud et Louis Sanmarco démissionnent du conseil de l'ordre pour protester²⁵. Ce dernier événement attire l'attention de Philippe Sanmarco²⁶, « confident et conseiller de Gaston Defferre²⁷ », homme clé dans la composition du cabinet du ministre de l'Intérieur. C'est d'ailleurs par l'entremise de son père que le jeune sous-préfet prend contact avec Maurice Grimaud afin d'organiser une entrevue avec Gaston Defferre²⁸. Les deux hommes ne se connaissent pas²⁹ mais une action symbolique aura sans doute permis au ministre de l'Intérieur de repérer un directeur de cabinet à la forte dimension symbolique.

Car le haut fonctionnaire doit prioritairement œuvrer à obtenir « l'adhésion loyale du corps préfectoral³⁰ », comme il l'analyse lui-même. Or certains se rappelaient peut-être que François Mitterrand, Pierre Mauroy et Gaston Defferre avaient envisagé de supprimer le corps préfectoral avant 1981³¹ ; d'autres pouvaient s'inquiéter d'un risque de chasse aux sorcières, notamment après les déclarations de Paul Quilès – incomprises mais fortement médiatisées – à la tribune du congrès de Valence, le 23 octobre 1981. De fait, le nouveau ministre de l'Intérieur et son directeur de cabinet rassurent le corps préfectoral : l'éminente carrière de Maurice Grimaud entièrement réalisée sous la précédente majorité, ses liens étroits avec l'équipe à laquelle il succède (notamment Jean Paolini), sa pondération légendaire et ses contacts répétés avec ses collègues contribuent à rasséréner des hauts fonctionnaires qui découvrent avec appréhension les nouveaux maîtres de l'État. En cohérence avec cette attitude lénifiante, Gaston Defferre et son proche collaborateur plaident d'ailleurs avec succès

²² Dans Michel Auboin, Arnaud Teyssier et Jean Tulard, *Histoire et dictionnaire de la police : du Moyen Âge à nos jours*, Paris, Robert Laffont, coll. « Bouquins », 2005, p. 701.

²³ Maurice Grimaud, *Je ne suis pas né...*, *op. cit.*, p. 77 et 85.

²⁴ Sur la composition (lacunaire) de ce groupe, lire Maurice Grimaud, *Je ne suis pas né...*, *op. cit.*, p. 142. Lors de l'entretien qu'il nous a octroyé le 17 juin 2008, Maurice Grimaud revient sur les conditions de sa participation : « En 1980, je souhaitais m'enquérir de l'état de réflexion de la gauche et notamment du PS qui se préparait à l'exercice du pouvoir. Je m'en ouvris à mon ami, Roger Ricard, ancien préfet de Lyon, qui dans ce poste avait fait la connaissance de François de Grossouvre, propriétaire d'un domaine dans l'Allier et proche ami de Mitterrand. François de Grossouvre se prévalait d'une mission que lui avait confiée celui-ci pour mener une réflexion sur quelques-uns des problèmes (notamment en matière de renseignement) que devrait traiter la gauche lors de son accession au pouvoir. Je lui fus présenté par Roger Ricard. »

²⁵ Maurice Grimaud, *Journal*, tome 1981, p. 1, confirmé par Philippe Sanmarco, entretien du 10 décembre 2009.

²⁶ Entretien précité avec Philippe Sanmarco.

²⁷ Entretien précité avec Claude Bussière.

²⁸ Maurice Grimaud, *Journal*, tome 1981, p. 3.

²⁹ Maurice Grimaud, *Je ne suis pas né...*, *op. cit.*, p. 143, confirmé lors de l'entretien précité.

³⁰ Entretien précité avec Maurice Grimaud, confirmé par Philippe Sanmarco (entretien précité).

³¹ Pierre Joxe, *À propos de la France, Itinéraires I*, Paris, Flammarion, 1998, p. 236.

Floran Vadillo, « Maurice Grimaud, directeur de cabinet de Gaston Defferre : l'auteur de *La police malade du pouvoir...* au pouvoir (mai 1981-juillet 1984) », *Histoire@Politique*, n° 27, septembre-décembre 2015, www.histoire-politique.fr

pour des mouvements préfectoraux limités³² : loin de la purge que d'aucuns redoutaient, il s'est agi avant tout de changer les préfets de départements³³. Jean-Claude Colliard analyse :

« Les préfets eux-mêmes ont fait savoir qu'ils étaient prêts à servir le nouveau pouvoir mais qu'il était impératif de les changer de départements car ils ne pouvaient pas expliquer, le lendemain, la politique contraire à celle qu'ils défendaient la veille. De fait, a été opéré un vaste mouvement préfectoral dans un esprit de consensus. Très rares furent les préfets qui refusèrent de servir³⁴. »

De surcroît, dans cette période d'alternance, Maurice Grimaud incarne la pondération qui fait souvent défaut au ministre de l'Intérieur. Le haut fonctionnaire, dans ses mémoires, concède que les « réactions [de l'hôte de la Place Beauvau], souvent improvisées, créaient parfois quelques remous³⁵ ». L'intéressé l'admet lui-même : « Mes débuts à l'Intérieur ont été assez maladroits³⁶. » Si la loi d'amnistie et la suppression de la Cour de Sûreté de l'État avaient déjà suscité quelque émoi chez les policiers³⁷, le ministre ne favorise guère l'instauration d'un climat de confiance lorsqu'il déclare sur les ondes de Radio-Monte-Carlo, le 28 septembre 1981 : « Sous le précédent septennat, les policiers étaient surtout tournés vers une activité anti-ouvrière, contre les grévistes, contre les travailleurs. Dans les quartiers de certaines villes, étant donné la politique du gouvernement de droite, c'était le racisme, l'antisémitisme et les ratonnades » ; réitérant ses accusations de racisme le 6 octobre 1981, le ministre cultive – parfois volontairement – son image d'homme de foucades tandis que son directeur de cabinet joue volontiers le rôle de médiateur. Claude Bussière évoque le « rôle moral » de Maurice Grimaud et, amusé, commente : « Ils se complétaient très bien avec le ministre³⁸. »

Le préfet Grimaud est également un directeur de cabinet atypique dans la mesure où il ne souhaite absolument pas occuper cette charge. Dans son journal, il fait état d'appréhensions³⁹ qu'il avait sans doute évoquées autour de lui. Claude Bussière se remémore : « Il redoutait que l'on fit appel à lui pour s'occuper de la police nationale [;] cela le rebutait un peu de se replonger dans [ces] affaires⁴⁰. » À ce titre, au cours de son entretien avec Gaston Defferre, Maurice Grimaud exprime des réticences. En réaction, le ministre de l'Intérieur lui confie que François Mitterrand le presse de briguer la présidence de l'Assemblée nationale à l'issue des élections législatives, poste où l'accompagnerait le préfet et pour lequel la charge de travail serait moindre.

³² Maurice Grimaud, *Je ne suis pas né...*, *op. cit.*, p. 145 et sq. ou p. 184 ; confirmé par son *Journal*, *op. cit.* ou encore par Claude Bussière, entretien précité.

³³ Sur ce point, le lecteur consultera à profit la très éclairante étude de Luc Rouban, *Les Préfets de la République : 1870-1997*, Cahiers du CEVIPOF, n° 26, Paris, CEVIPOF, janvier 2000, 60 p.

³⁴ Témoignage cité dans Florian Vadillo, « Prendre le pouvoir... », *op. cit.* Analyse corroborée par Pierre Mauroy, *C'est ici...*, *op. cit.*, p. 194.

³⁵ Maurice Grimaud, *Je ne suis pas né...*, *op. cit.*, p. 148.

³⁶ Gaston Defferre cité dans Charles Villeneuve et Jean-Pierre Péret, *Histoire secrète du terrorisme : les juges de l'impossible*, Paris, Plon, 1987, p. 115 ; jugement confirmé par François Roussely (entretien précité) et Frédéric Thiriez (entretien du 15 décembre 2009), tous deux membres du cabinet Defferre.

³⁷ Cf. par exemple le témoignage de Robert Broussard, *Mémoires*, II, Paris, Plon, 1998, p. 58, qui intégrera le cabinet de Joseph Franceschi en 1982.

³⁸ Entretien précité avec Claude Bussière.

³⁹ Maurice Grimaud, *Journal*, tome 1981, p. 1-2 et 4.

⁴⁰ Entretien précité avec Claude Bussière.

Floran Vadillo, « Maurice Grimaud, directeur de cabinet de Gaston Defferre : l'auteur de *La police malade du pouvoir...* au pouvoir (mai 1981-juillet 1984) », *Histoire@Politique*, n° 27, septembre-décembre 2015, www.histoire-politique.fr

Vaincu par l'argument, Maurice Grimaud consigne dans son journal : « Sur ces bases je cède. » Le soir même, il rencontre Jean Paolini, directeur de cabinet du ministre Christian Bonnet⁴¹. Le maire de Marseille aurait-il fait preuve de roublardise ?

Directeur de cabinet atypique encore puisque, à l'inverse de la coutume qui régit ce milieu⁴², il ne compose pas l'équipe qu'il va diriger : sur les onze membres que compte le cabinet Defferre en 1981, Maurice Grimaud ne choisit réellement que Claude Bussière⁴³, son directeur adjoint. Il avait pu apprécier la valeur de ce dernier lors de leur collaboration à la préfecture de police : « bourreau de travail, intelligent, compétent et discret⁴⁴ ». Si Maurice Grimaud estime que son adjoint n'est pas « marqué politiquement⁴⁵ », les esprits les plus sourcilleux à gauche ne manquèrent pas de souligner les relations de proximité nouées avec Pierre Somveille, Jean Paolini, Robert Pandraud ou Michel Poniatowski qui l'avait accueilli dans son fief du Val d'Oise en qualité de préfet⁴⁶. L'intéressé confirme : « j'étais considéré comme un préfet de droite⁴⁷ », même s'il se défend de tout esprit partisan. Aussi avait-il eu l'occasion de nouer de bonnes relations avec Gaston Defferre lors de son passage à Marseille comme préfet délégué pour la police⁴⁸.

Maurice Grimaud attache également de l'intérêt au poste de conseiller juridique : il sollicite à cet effet les suggestions de Louis Joinet, conseiller justice du Premier ministre, et finit par retenir le nom de Roland Kessous⁴⁹.

Ainsi, en dehors de la nomination de Claude Bussière ou de Roland Kessous, le cabinet est-il entièrement composé par les soins de Philippe Sanmarco⁵⁰, ce jeune sous-préfet socialiste, fils d'un ami de Gaston Defferre qui l'a appelé en 1978 comme secrétaire général de la ville dont il est premier magistrat⁵¹. L'homme de confiance du maire de Marseille recrute – avec l'assentiment libéral du directeur – de jeunes énarques de tendance socialiste à l'image de Frédéric Thiriez, d'Éric Giully ou de François Roussely⁵². Certains devront même attendre quelques mois avant d'être nommés officiellement puisqu'ils ne remplissent pas encore les conditions pour être placés en détachement. D'autres membres sont des proches historiques de Gaston Defferre à l'image de Gaston Espinasse et d'Yvonne Theobald-Paoli. Et lorsque le poste de chef de cabinet ne parvient pas à être pourvu, Maurice Grimaud suggère le

⁴¹ Maurice Grimaud, *Journal*, tome 1981, p. 5.

⁴² Sur ce point, se reporter à la littérature scientifique consacrée à la vie des cabinets (cf. notre thèse de doctorat, *op. cit.*) et en particulier à Olivier Schrameck, *Les cabinets ministériels*, Paris, Dalloz, 1995, 98.

⁴³ *Ibid.*, p. 7, confirmé lors de l'entretien précité et par Philippe Sanmarco (entretien précité).

⁴⁴ Maurice Grimaud, *Je ne suis pas né...*, *op. cit.*, p. 112.

⁴⁵ Entretien précité avec Maurice Grimaud.

⁴⁶ Alain Hamon et Jean-Charles Marchand, *Dossier P... comme police*, Paris, Alain Moreau, 1984, p. 385. Claude Bussière ne nie pas sa proximité avec les trois hauts fonctionnaires évoqués (entretien précité).

⁴⁷ Entretien précité avec Claude Bussière ; il ajoute : « J'étais à cent lieues de penser que je serais appelé à des fonctions dans un ministère. »

⁴⁸ Entretien précité avec Claude Bussière.

⁴⁹ Maurice Grimaud, *Journal*, tome 1981, p. 18 et 20.

⁵⁰ *Ibid.*, p. 5-6, confirmé lors de l'entretien précité ainsi que par Claude Bussière et Philippe Sanmarco, entretiens précités.

⁵¹ Dans Georges Marion, *op. cit.*, p. 293 et 320, confirmé par Philippe Sanmarco, entretien précité. Pour plus de détails concernant le rôle de Philippe Sanmarco à Marseille, se reporter au même ouvrage.

⁵² Philippe Sanmarco (entretien précité) signale par exemple qu'il avait fait la connaissance de François Roussely à l'occasion d'une mission de la Cour des comptes à Marseille.

Floran Vadillo, « Maurice Grimaud, directeur de cabinet de Gaston Defferre : l'auteur de *La police malade du pouvoir...* au pouvoir (mai 1981-juillet 1984) », *Histoire@Politique*, n° 27, septembre-décembre 2015, www.histoire-politique.fr

nom de Philippe Grégoire, beau-frère de Philippe Sanmarco⁵³. Au final, et sans être nommé au cabinet, Philippe Sanmarco occupe un rôle cardinal, il sera d'ailleurs fréquemment consulté au sujet des nombreuses nominations qui concernent le ministère⁵⁴.

Enfin, certains conseillers officieux gravitent autour du cabinet : à l'exception de Bastien Leccia, homme politique marseillais qui suivra les affaires corses à la demande de Gaston Defferre, ils ont été appelés par Maurice Grimaud. Dans son journal, le préfet cite les noms du préfet Roger Ricard⁵⁵, de Paul Roche et de l'ancien syndicaliste policier Gérard Monate⁵⁶.

La conjonction de ces éléments contribue à broser le portrait d'un directeur de cabinet atypique notamment en raison de son expérience et du symbole qu'il incarne pour ses nombreux interlocuteurs. Or, ces deux critères ont fortement pesé tant sur la sollicitation de Gaston Defferre que sur l'accord de Maurice Grimaud lui-même – accord cédé quelque peu à contrecœur – d'assumer une lourde charge dans une période éminemment stratégique pour la gauche revenue au pouvoir. Et l'exercice de sa fonction conforte la réputation d'originalité du haut fonctionnaire placé au cœur de la Place Beauvau.

Maurice Grimaud imprime son « style »

Évoquant la manière dont Maurice Grimaud dirigeait le cabinet de Gaston Defferre, son adjoint signale : « Je n'ai jamais vu un homme concilier comme il l'a fait la réflexion et l'action⁵⁷. » Car sans conteste, Maurice Grimaud a pensé sa fonction ou, à tout le moins, porté un regard réflexif sur elle. Dans son journal, il analyse : « Je me contenterais volontiers de ce rôle de chef d'orchestre, dirigeant une partition qu'il n'a pas eu à écrire et qu'il ne saurait jouer aussi bien que chacun de ses exécutants⁵⁸. » Et d'ajouter : « [Gaston Defferre] me voulut son conseiller plus que l'exécutant de ses décisions⁵⁹. »

Dans cette perspective, le quotidien du préfet mêle le suivi attentif des mouvements préfectoraux, celui des affaires de police en compagnie de Frédéric Thiriez⁶⁰, ou une réflexion sur les enjeux propres au ministère de l'Intérieur et au-delà, notamment grâce à des rencontres variées (intellectuels, hauts fonctionnaires...). Claude Bussière évoque par conséquent « un quotidien comme lui seul savait faire⁶¹ ».

Mais plus que tout, Maurice Grimaud doit assumer des fonctions de représentation : comme son journal l'illustre, il supplée fréquemment le ministre dans les échanges

⁵³ Maurice Grimaud, *Journal*, tome 1981, p. 7.

⁵⁴ *Ibid.*, p. 18.

⁵⁵ Selon Claude Bussière (entretien précité), Roger Ricard « jouait le rôle de vieux sage » à l'égard du corps préfectoral.

⁵⁶ Claude Bussière (entretien précité) souligne la relation personnelle qui unissait Maurice Grimaud à Gérard Monate et affirme que le préfet consultait très fréquemment ce dernier. Selon François Roussey (entretien précité), Gaston Defferre attachait beaucoup d'importance aux avis de celui qui s'occupait des questions de police pour le PS depuis 1976 (sur ce dernier point, se référer à Georges Marion, *op. cit.*, p. 299).

⁵⁷ Entretien précité avec Claude Bussière.

⁵⁸ Maurice Grimaud, *Journal*, tome 1981, p. 23.

⁵⁹ Maurice Grimaud, *Je ne suis pas né..., op. cit.*, p. 170.

⁶⁰ *Ibid.*, p. 149.

⁶¹ Entretien précité avec Claude Bussière.

Floran Vadillo, « Maurice Grimaud, directeur de cabinet de Gaston Defferre : l'auteur de *La police malade du pouvoir...* au pouvoir (mai 1981-juillet 1984) », *Histoire@Politique*, n° 27, septembre-décembre 2015, www.histoire-politique.fr

interministériels ou diplomatiques. Car Gaston Defferre consacre près de trois jours par semaine à sa ville ce qui, selon Maurice Grimaud, « était trop. [...] Une maison comme celle-ci ne se dirige pas comme un ministère technique. Tout y est politique et le ministre doit être au centre de son dispositif⁶² ». Au demeurant, lorsqu'il se trouve à Paris, le ministre est accaparé par le second grand œuvre de sa vie : la décentralisation. Il assiste par conséquent à toutes les séances à l'Assemblée nationale puis au Sénat, combat vaillamment l'obstruction parlementaire orchestrée par le RPR, mène des négociations, suit l'écriture et la modification des textes. En substance, il surinvestit cette réforme emblématique du retour de la gauche au pouvoir⁶³.

Cette priorité influe sur l'organisation même du cabinet puisque se met en place une « cellule décentralisation » sous la responsabilité directe de Gaston Defferre et pilotée par Gaston Espinasse (gratifié du titre de « chargé de mission auprès du ministre d'État »)⁶⁴. La configuration revêt une dimension symbolique, le conseiller ayant déjà occupé un rôle similaire lors du travail autour de la loi-cadre Defferre adoptée en juin 1956. Membre de la cellule en compagnie d'Éric Giully et d'Olivier Schrameck, François Roussely souligne leur grande autonomie et défend même l'idée de « deux cabinets⁶⁵ » qui œuvrent concomitamment au sein de la Place Beauvau. Et la tâche ne manque pas puisque la cellule aura rédigé les lois de décentralisation et leurs décrets d'application.

Néanmoins, la passion de Gaston Defferre pour cette réforme s'avère exclusive et ne profite guère aux questions de police pour lesquelles il n'éprouve qu'un attrait limité⁶⁶. Ceci éclaire le fait que, hormis un intérêt naissant pour la modernisation de la police, le ministre de l'Intérieur ait suivi « la police en amateur⁶⁷ ». La tâche de Maurice Grimaud s'en trouve d'autant plus compliquée et lourde.

En conséquence, en dehors de l'accaparante mission de suppléance du ministre et sans compter les activités précitées qu'investit Maurice Grimaud, l'essentiel du travail ordinaire d'un directeur (contacts quotidiens avec le corps préfectoral, réunions interministérielles...) est *de facto* assuré par son adjoint, Claude Bussière, qu'il avait d'ailleurs appelé auprès de lui dans cette optique⁶⁸. Car, une partie des réticences

⁶² Maurice Grimaud, *Je ne suis pas né...*, *op. cit.*, p. 148.

⁶³ En témoignent notamment Claude Bussière, François Roussely et Philippe Sanmarco (entretiens précités), Maurice Grimaud (cité dans Pierre Favier et Michel Martin-Roland, *La décennie Mitterrand, II : Les épreuves (1984-1988)*, Paris, Seuil, 1991, p. 14), Gilles Ménage (*L'œil du pouvoir, I : Les affaires de l'État, 1981-1986*, Paris, Fayard, 1999, p. 55) ou Pierre Joxe, *À propos...*, *op. cit.*, p. 107. L'ancien ministre rapporte d'ailleurs qu'en 1984, Gaston Defferre, devenu ministre de l'Aménagement du territoire, souhaitera conserver la haute main sur la décentralisation, compétence que Pierre Joxe refuse de céder.

⁶⁴ Travail de la cellule évoqué par François Roussely et Claude Bussière (entretiens précités), mais aussi par Maurice Grimaud (*Je ne suis pas né...*, *op. cit.*, p. 147 ou *Journal*, tome 1981, p. 6).

⁶⁵ Entretien précité avec François Roussely.

⁶⁶ Entretiens précités avec Philippe San Marco et Claude Bussière.

⁶⁷ Bernard Deleplace, *Une vie de flic*, Paris, Gallimard, 1987, p. 235. Intérêt pour la modernisation de la police évoqué par Bernard Deleplace (entretien précité) et reconnu par Pierre Joxe (entretien du 18 novembre 2009).

⁶⁸ Maurice Grimaud, *Je ne suis pas né...*, *op. cit.*, p. 145.

Floran Vadillo, « Maurice Grimaud, directeur de cabinet de Gaston Defferre : l'auteur de *La police malade du pouvoir...* au pouvoir (mai 1981-juillet 1984) », *Histoire@Politique*, n° 27, septembre-décembre 2015, www.histoire-politique.fr

initialement exprimées par le nouveau directeur tiennent aussi à son âge : à 67 ans⁶⁹, il fait figure de doyen parmi ses prédécesseurs ou successeurs⁷⁰.

Décision qui illustre ce partage des tâches, Maurice Grimaud n'investit pas le logement de fonction qui échoit ordinairement au directeur de cabinet au sein même du ministère. L'appartement revient tout naturellement à son adjoint⁷¹ dont l'étendue des attributions rend la présence permanente absolument nécessaire.

En septembre 1983, Maurice Grimaud souhaitera « officialiser » cette répartition des tâches en cédant sa place à son adjoint et en prenant le titre de « conseiller auprès du ministre ». De l'aveu de Claude Bussière, l'arrêté publié au *Journal officiel* ne modifie guère son quotidien⁷².

En définitive, le périmètre des fonctions de Maurice Grimaud résulte du degré d'implication et des priorités de Gaston Defferre en même temps que d'une certaine conception de son rôle par l'intéressé, d'une volonté de s'abstraire du poids des événements et de leur caractère fortuit. Pour autant les événements vont contribuer à exposer le directeur de cabinet, à le placer en première ligne.

Les limites du « style Grimaud » : le poids des événements

Nous l'avons signifié, Maurice Grimaud s'efforce de suppléer le ministre de l'Intérieur. Toutefois, l'implication du directeur de cabinet ne saurait totalement pallier les conséquences de la désaffection defferrienne, voire du désintérêt, pour les questions de police. Comme l'explique Claude Bussière en parfait accord avec Maurice Grimaud (cf. *supra*), le ministère nécessite « une autorité politique, et pas seulement administrative⁷³ ». Cependant, cette autorité politique s'avère hors de portée du haut fonctionnaire.

Ces éléments expliquent en partie le constat sévère dressé par Gilles Ménage, alors chargé des questions de sécurité à la présidence de la République :

« Pas de réel commandement de la police, pas de directives données dans le domaine du renseignement, pas de dialogue avec les syndicats de policiers, faute de perspective politique à moyen terme dûment réfléchie à leur offrir et de grain à moudre pour l'ordinaire des négociations. [...] Il était certain qu'au premier coup de vent, cette vulnérabilité éclaterait au grand jour et atteindrait non seulement l'autorité du gouvernement, mais aussi celle du chef de l'État⁷⁴. »

Indubitablement, les attentats de 1982 incarnent ce « coup de vent » évoqué par le conseiller élyséen, « la lutte contre le terrorisme dev[enant] une exigence de sécurité publique et un enjeu de gouvernement⁷⁵ ». Ainsi, le 23 avril, après l'attentat de la rue

⁶⁹ Cette préoccupation revient à plusieurs occasions dans son *Journal*, *op. cit.*

⁷⁰ Seuls cinq directeurs ont été nommés entre 63 et 65 ans par la suite, l'âge moyen de la population de référence étant de 53,3 ans (cf. annexe 1).

⁷¹ Entretien précité avec Claude Bussière.

⁷² Entretien précité avec Claude Bussière qui analyse : « Monsieur Grimaud souhaitait se décharger des contraintes du quotidien du directeur de cabinet [...]. Les choses ont continué pratiquement comme par le passé. »

⁷³ Entretien précité avec Claude Bussière.

⁷⁴ Dans Gilles Ménage, *L'Œil du pouvoir*, I..., *op. cit.*, p. 56 pour la première partie de la citation, p. 60 pour la seconde.

⁷⁵ Dans Gilles Ménage, *L'œil du pouvoir*, II..., *op. cit.*, p. 9.

Floran Vadillo, « Maurice Grimaud, directeur de cabinet de Gaston Defferre : l'auteur de *La police malade du pouvoir...* au pouvoir (mai 1981-juillet 1984) », *Histoire@Politique*, n° 27, septembre-décembre 2015, www.histoire-politique.fr

Marbeuf, François Mitterrand réunit-il le ministre de l'Intérieur et les dirigeants des principaux services de sécurité à l'Élysée. Il confie à Gaston Defferre le soin de coordonner, une fois par semaine, les services spécialisés en charge de la lutte antiterroriste. Celui-ci mandate alors Maurice Grimaud qui, dans cette optique, se décharge largement des responsabilités qu'il assumait jusqu'alors pour ne se consacrer qu'aux affaires de police et d'antiterrorisme⁷⁶.

Avec l'aide de Frédéric Thiriez, il entreprend de créer le BLAT (Bureau de liaison antiterroriste) qui réunit chaque mercredi à 18 h (voire tous les jours en période de crise) les services de renseignement (DST, DCRG, DGSE, DPSD), les services de police, les directeurs de cabinet du Premier ministre, du ministre de la Justice et du ministre des Relations extérieures⁷⁷.

Nonobstant les efforts déployés, les services s'obstinent à ne point échanger leurs informations ou ne consentent à partager que les plus mineures⁷⁸. La vanité de ces réunions est obvie et, à la fin du mois de juillet, elles s'espacent⁷⁹. L'attentat de la rue des Rosiers, en août 1982, intervient dans le cadre d'un mécanisme de coordination de la lutte antiterroriste assoupi et inconscient des mutations qui s'opèrent.

François Mitterrand sanctionne alors l'inaction du ministre de l'Intérieur, le reléguant à une position secondaire : le 17 août, il réunit à l'Élysée Pierre Mauroy et son directeur de cabinet, Gaston Defferre et Maurice Grimaud, le ministre de la Défense Charles Hernu, Robert Badinter, François Scheer (qui représente Claude Cheysson), le préfet de police et les directeurs des services spécialisés en présence du secrétaire général de l'Élysée Jean-Louis Bianco et du chef d'état-major particulier, le général Saulnier. Au sortir de cette réunion, il annonce la création d'un secrétariat d'État à la Sécurité publique confié à Joseph Franceschi en même temps que la nomination à l'Élysée du gendarme Christian Prouteau, placé à la tête d'une « mission de coordination, d'information et d'action contre le terrorisme⁸⁰ ».

Une cohabitation s'instaure au ministère de l'Intérieur et les relations entre le ministre et son secrétaire d'État se détériorent. En réaction, l'intérêt de Gaston Defferre pour les questions de police s'aiguise⁸¹ : il estime qu'échoient à son secrétaire d'État la gestion administrative de la police et les liens avec les syndicats qu'il a par trop négligés. Comme l'exprime Maurice Grimaud, dès qu'une question présente des retombées politiques, elle relève de la compétence du maire de Marseille qui se livre à une vaillante résistance⁸², laquelle présente inévitablement un impact sur l'activité du directeur de cabinet.

⁷⁶ Entretien précité avec Maurice Grimaud.

⁷⁷ Maurice Grimaud cité dans Jean Guisnel et Bernard Violet, *Services secrets : le pouvoir et les services de renseignement sous la présidence de François Mitterrand*, Paris, La Découverte, 1988, p. 346, confirmé par Frédéric Thiriez (entretien précité).

⁷⁸ Selon Maurice Grimaud cité dans Jean Guisnel et Bernard Violet, *op. cit.*, p. 221 ; tous les acteurs de l'époque apportent le même témoignage (cf. Florian Vadillo, *L'Élysée...*, *op. cit.*).

⁷⁹ Dans Pierre Marion, *La mission impossible : à la tête des services secrets*, Paris, Calmann-Lévy, 1991, p. 163.

⁸⁰ Intervention télévisée du 17 août 1982.

⁸¹ Dans Thierry Pfister, *La vie quotidienne à Matignon au temps de l'union de la gauche*, Paris, Gallimard, 1986, p. 187 et Gilles Ménage, *L'Œil du pouvoir*, I..., *op. cit.*, p. 69.

⁸² Dans Maurice Grimaud, *Je ne suis pas né...*, *op. cit.*, p. 151, en cela appuyé par Yves Bonnet, *Contre-espionnage : mémoires d'un patron de la DST*, Paris, Calmann-Lévy, 2000, p. 247 et Michel Charasse, entretien du 11 mai 2011. Gilles Ménage, dans une note en date du 28 septembre 1982, évoque la

Floran Vadillo, « Maurice Grimaud, directeur de cabinet de Gaston Defferre : l'auteur de *La police malade du pouvoir...* au pouvoir (mai 1981-juillet 1984) », *Histoire@Politique*, n° 27, septembre-décembre 2015, www.histoire-politique.fr

En parallèle, une « grogne⁸³ » voit le jour au sein de la police sans que la Place Beauvau ne parvienne à l'enrayer. Pis, le 3 juin, après les obsèques publiques de deux policiers tués par Action directe, un cortège de policiers se forme et se dirige vers la Chancellerie ; place Vendôme, les gendarmes fraternisent et font montre de leur solidarité en abaissant leurs couvre-chefs. Un deuxième cortège se dirige vers la Place Beauvau et l'Élysée où le service d'ordre en présence fraternise à son tour.

La France n'avait pas connu semblables manifestations depuis le 13 mars 1958⁸⁴. En réponse, le préfet de police Périer démissionne tandis que le directeur général de la Police nationale (DGPN) Cousseran, qui s'y refuse, est limogé. Le président de la République et son cabinet se soucient dans le détail des lourdes sanctions appliquées aux policiers fautifs (aux responsables syndicaux notamment⁸⁵). Tirant parti de la mésaventure, ils nomment Guy Fougier et Pierre Verbrugghe respectivement préfet de police et DGPN ; Gaston Defferre est uniquement informé de cette décision lors du conseil des ministres⁸⁶. Dans l'attente d'un remaniement ministériel qui interviendra un an plus tard, l'Élysée va accroître son implication dans la gestion du ministère de l'Intérieur. Enfin, symbole (et sans doute conséquence) des changements produits, Maurice Grimaud abandonne la direction du cabinet de Gaston Defferre au profit de Claude Bussière tout en demeurant conseiller auprès du ministre ; ce poste lui permettra d'assurer une forme de magistère moral qu'il exerçait auparavant sans les charges induites par ses précédentes fonctions.

Loin d'un désaveu, cette nouvelle fonction illustre la parfaite complémentarité entre le ministre et son collaborateur qui le sert avec constance, voire même fidélité, l'accompagnant en juillet 1984 au ministère chargé du Plan et de l'Aménagement du territoire.

La personnalité de Maurice Grimaud, sa conception des fonctions exercées et son expérience historique ont sans nul doute trouvé à s'épanouir au service de Gaston Defferre et à une période si particulière de la vie politique française. Nécessairement, la conjonction de ces éléments a concouru à la réputation d'atypisme dont jouissait le haut fonctionnaire et qui ne dépareillait pas dans les premiers temps de l'alternance.

Mais l'exercice du pouvoir, le poids des événements (et notamment du terrorisme), ont contraint Gaston Defferre et son directeur de cabinet à moins de fantaisie, moins d'originalité, au profit d'un fonctionnement plus archétypal qu'incarne avec talent Claude Bussière, l'adjoint de Maurice Grimaud puis son successeur.

Symbole habilement mis en avant par le ministre de l'Intérieur, Maurice Grimaud accompagne la gauche dans sa prise de pouvoir et son accoutumance aux arcanes étatiques, dans son apprivoisement des questions de sécurité, au même titre que Marceau Long a pu le faire, dans un autre domaine, au secrétariat général du Gouvernement.

« présentation faite par Monsieur Defferre de la nomination de M. Franceschi (rôle limité aux questions d'administration de la police) » (source : archives privées).

⁸³ Entretien précité avec Maurice Grimaud.

⁸⁴ Sur ce point, se référer à Emmanuel Blanchard, « Quand les forces de l'ordre défont le Palais-Bourbon (13 mars 1958). Les policiers manifestants, l'arène parlementaire et la transition de régime », *Genèses*, février 2011, n° 83, p. 55-73.

⁸⁵ Les notes de Gilles Ménage (source : archives privées) attestent de ce souci.

⁸⁶ Gilles Ménage, *L'Œil du pouvoir*, I..., *op. cit.*, p. 81.

Floran Vadillo, « Maurice Grimaud, directeur de cabinet de Gaston Defferre : l'auteur de *La police malade du pouvoir...* au pouvoir (mai 1981-juillet 1984) », *Histoire@Politique*, n° 27, septembre-décembre 2015, www.histoire-politique.fr

Si ses fonctions de directeur de cabinet n'ont point laissé une trace aussi durable que son action à la préfecture de police en Mai 68, elles auront toutefois atteint un objectif similaire : instiller une certaine sérénité à l'Histoire en marche.

Annexe 1 : Principales caractéristiques des directeurs de cabinet au ministère de l'Intérieur (1959-2015)

Directeur de cabinet	Qualité lors de la nomination	Corps d'origine	Date de nomination	Âge	Date estimée de départ	Durée (en jours)	Ministre	DGSN / DGPN	Préfet de police
Matteo Connet	préfet hors classe		JORF du 17 janvier 1959	63 ans	28 mai 1959	129	Jean Berthoin	-	-
Georges Galichon	maître des requêtes au Conseil d'État		JORF du 4 juin 1959	44 ans	6 mai 1961	701	Pierre Chatenet	-	-
Yvon Bourges	gouverneur général de la FOM	sous-préfet	JORF du 28 mai 1961	40 ans	6 décembre 1962	557	Roger Frey	-	-
Jacques Aubert	préfet		JORF du 14 décembre 1962	49 ans	6 avril 1967	1573		01-12/1962	-
Jean-Pierre Danaud	conseiller d'État		JORF du 13 avril 1967	46 ans	30 mai 1968	412	Christian Fouchet	-	-
Pierre Somveille	préfet hors cadre		Arrêté du 2 juin 1968 JORF du 5 juin 1968	46 ans	27 février 1974	2095	Raymond Marcellin	-	1976-1981
François Heilbronner	inspecteur des finances		JORF du 5 mars 1974	38 ans	28 mai 1974	84	Jacques Chirac	-	-
Michel Aurillac	maître des requêtes au CE, préfet hors cadre	Conseil d'État	JORF du 2 juin 1974	46 ans	8 avril 1976	675	Michel Poniatowski	-	-
Jean Paolini	préfet hors cadre		Arrêté du 3 mai 1976 JORF du 5 mai 1976	55 ans	22 mai 1981	1844	Christian Bonnet	-	1973-1976 et 1986-1988
Maurice Grimaud	préfet honoraire		Arrêté du 27 mai 1981 JORF du 28 mai 1981	67 ans	9 septembre 1983	835	Gaston Defferre	1962-1966	1966-1971
Claude Bussière	préfet		Arrêté du 9 septembre 1983 JORF du 10 septembre 1983	55 ans	19 juillet 1984	313		-	-
Jean-Marie Coussirou	préfet	ENFOM	Arrêté du 27 août 1984 JORF du 1er septembre 1984	54 ans	8 mars 1985	193	Pierre Joxe	-	-
François Roussey	conseiller référendaire à la Cour des Comptes		Arrêté du 8 mars 1985 JORF du 12 mars 1985	40 ans	20 mars 1986	377		1989-1991	-
Jacques Corbon	préfet		Arrêté du 22 mars 1986 JORF du 25 mars 1986	57 ans	12 mai 1988	781	Charles Pasqua	-	-
François Roussey	conseiller référendaire à la Cour des Comptes		Arrêté du 13 mai 1988 JORF du 14 mai	43 ans	9 juin 1989	392	Pierre Joxe	1989-1991	-

Floran Vadillo, « Maurice Grimaud, directeur de cabinet de Gaston Defferre : l'auteur de *La police malade du pouvoir...* au pouvoir (mai 1981-juillet 1984) », *Histoire@Politique*, n° 27, septembre-décembre 2015, www.histoire-politique.fr

			1988						
Gilbert Carrère	préfet		Arrêté du 29 juin 1989 JORF du 1er juillet 1989	64 ans	17 janvier 1990	201		-	-
Christian Vigouroux	maître des requêtes au CE		Arrêté du 17 janvier 1990 JORF du 19 janvier 1990	39 ans	31 janvier 1992	744		-	-
Alain Bidou	préfet hors cadre		Arrêté du 6 février 1992 JORF du 8 février 1992	50 ans	3 avril 1992	56	Philippe Marchand	-	-
Yvon Ollivier	préfet		Arrêté du 8 avril 1992 JORF du 11 avril 1992	49 ans	29 mars 1993	355	Paul Quilès	-	-
Philippe Massoni	préfet hors classe		Arrêté du 2 avril 1993 JORF du 3 avril 1993	57 ans	24 avril 1993	22		-	1993-2001
Joël Thoraval	préfet hors classe		A compter du 30 avril Arrêté du 21 avril 1993 JORF du 24 avril 1993	57 ans	6 septembre 1994	494	Charles Pasqua	-	-
Édouard Lacroix	préfet hors cadre hors classe		Arrêté du 6 septembre 1994 JORF du 7 septembre 1994	58 ans	18 mai 1995	254		1993-1994	-
Michel Besse	préfet hors classe		Arrêté du 29 mai 1995 JORF du 2 juin 1995	53 ans	7 avril 1997	678	Jean-Louis Debré	-	-
Bernard Gérard	préfet hors cadre	ENFOM	Arrêté du 7 avril 1997 JORF du 11 avril 1997	64 ans	4 juin 1997	58		DST 1986-90	-
Jean-Pierre Dupont	préfet		Arrêté du 18 juin 1997 JORF du 21 juin 1997	50 ans	24 juin 1998	371		-	-
Charles Barbeau	conseiller d'État		Arrêté du 18 juillet 1998 JORF du 19 juillet 1998	65 ans	26 août 1999	404	Jean-Pierre Chevènement	DGCN 1979-84 1989-91	-
Jean-Paul Proust	préfet hors cadre, hors classe		Arrêté du 26 août 1999 JORF du 28 août 1999	59 ans	4 septembre 2000	374		-	2001-2004
Bernard Boucault	préfet		Arrêté du 5 septembre 2000 JORF du 6 septembre 2000	52 ans	7 mai 2002	609	Daniel Vaillant	-	2012-
Claude Guéant	préfet		Arrêté du 16 mai 2002 JORF du 25 mai 2002	57 ans	30 mars 2004	683	Nicolas Sarkozy	1994-1998	-
Pierre Mongin	préfet		Arrêté du 1 ^{er} avril 2004 JORF du 4 avril 2004	49 ans	2 juin 2005	427	Dominique de Villepin	-	-

Floran Vadillo, « Maurice Grimaud, directeur de cabinet de Gaston Defferre : l'auteur de *La police malade du pouvoir... au pouvoir* (mai 1981-juillet 1984) », *Histoire@Politique*, n° 27, septembre-décembre 2015, www.histoire-politique.fr

Claude Guéant	préfet		Arrêté du 9 juin 2005 <i>JORF</i> du 16 juin 2005	60 ans	15 janvier 2007	585	Nicolas Sarkozy	1994-1998	-
Jacques Gérault	préfet		À compte du 15 janvier 2007 Arrêté du 10 janvier 2007 <i>JORF</i> du 14 janvier 2007	55 ans	18 mai 2007	123	François Baroin	-	-
Michel Delpuech	préfet		Arrêté du 23 mai 2007 <i>JORF</i> 23 mai 2007	54 ans	23 juin 2009	761	Michèle Alliot-Marie	-	-
Michel Bart	préfet hors classe		Arrêté du 25 juin 2009 <i>JORF</i> du 25 juin 2009	61 ans	27 février 2011	612	Brice Hortefeux	DCSP 1999	-
Stéphane Bouillon	préfet		Arrêté du 2 mars 2011 <i>JORF</i> 4 mars 2011	54 ans	16 mai 2012	440	Claude Guéant	-	-
Jean Daubigny	préfet	conseiller maître à la Cour des Comptes	Arrêté du 17 mai 2012 <i>JORF</i> 17 mai 2012	64 ans	19 décembre 2012	216	Manuel Valls	-	-
Thierry Lataste	préfet		À compter du 2 janvier 2013 Arrêté du 21 décembre 2012 <i>JORF</i> 27 décembre 2012	59 ans	À compter du 5 janvier 2015 Arrêté du 3 janvier 2015 <i>JORF</i> du 4 janvier 2015	733	Bernard Cazeneuve	-	-

Annexe 2 : composition du cabinet de Gaston Defferre, Ministre d'État, ministre de l'Intérieur et de la décentralisation (1981-1984)

Directeur du cabinet :

- Maurice Grimaud (préfet honoraire)⁸⁷ (*JORF* du 28 mai 1981) ;
- Claude Bussière (préfet) (*JORF* du 10 septembre 1983) ;

Directeur adjoint du cabinet :

- Claude Bussière⁸⁸ (préfet) (*JORF* du 28 mai 1981) ;
- François Roussely (conseiller référendaire à la Cour des comptes) (*JORF* du 28 avril 1984) ;

Chargé de mission auprès du ministre d'État :

- Gaston Espinasse⁸⁹, Yvonne Theobald-Paoli⁹⁰ (*JORF* du 28 mai 1981) ;

⁸⁷ Changement de fonctions au sein du cabinet en septembre 1983.

⁸⁸ Changement de fonctions au sein du cabinet en septembre 1983.

⁸⁹ Jusqu'au 1^{er} mars 1982 (*JORF* du 25 février 1982).

⁹⁰ Jusqu'en juillet 1981 où elle devient député européen.

Floran Vadillo, « Maurice Grimaud, directeur de cabinet de Gaston Defferre : l'auteur de *La police malade du pouvoir...* au pouvoir (mai 1981-juillet 1984) », *Histoire@Politique*, n° 27, septembre-décembre 2015, www.histoire-politique.fr

- Olivier Schrameck (maître des requêtes au CE) (*JORF* du 28 avril 1984) ;

Conseiller technique auprès du ministre d'Etat :

- Yvon Ollivier (sous-directeur)⁹¹ (*JORF* du 3 juillet 1981) ;

Conseiller auprès du ministre :

- Maurice Grimaud (préfet honoraire) (*JORF* du 10 septembre 1983) ;

Conseiller juridique :

- Roland Kessous⁹² (magistrat) (*JORF* du 29 septembre 1981) ;

Conseillers techniques :

- Frédéric Thiriez⁹³ (auditeur au CE), Hubert Fournier⁹⁴ (administrateur civil) (*JORF* du 28 mai 1981) ;
- Michel Chappat (ingénieur des ponts et chaussées), Éric Giully (auditeur au CE), François Roussely⁹⁵ (auditeur à la Cour des comptes), Olivier Schrameck⁹⁶ (auditeur au CE) (*JORF* du 24 juin 1982) ;

Chef de cabinet :

- Philippe Grégoire⁹⁷ (sous-préfet) (*JORF* du 28 mai 1981) ;

Chef adjoint de cabinet, chargé du secrétariat particulier :

- Hélène de Percin (*JORF* du 28 mai 1981) ;

Chef du secrétariat particulier :

- Françoise Courbin (*JORF* du 20 mai 1983) ;

Attaché parlementaire :

- Aimée Dubos (*JORF* du 3 juillet 1981) ;

Attaché de presse :

- Pierre Briand⁹⁸ (*JORF* du 3 juillet 1981) ;
- Claude Baraf (journaliste) (*JORF* du 30 mars 1983) ;

⁹¹ Jusqu'en 1983 où il devient préfet de Haute-Loire.

⁹² Jusqu'au 15 septembre 1982 (*JORF* du 18 septembre 1982).

⁹³ Jusqu'en août 1982.

⁹⁴ Jusqu'au 8 juin 1982 (*JORF* du 24 juin 1982).

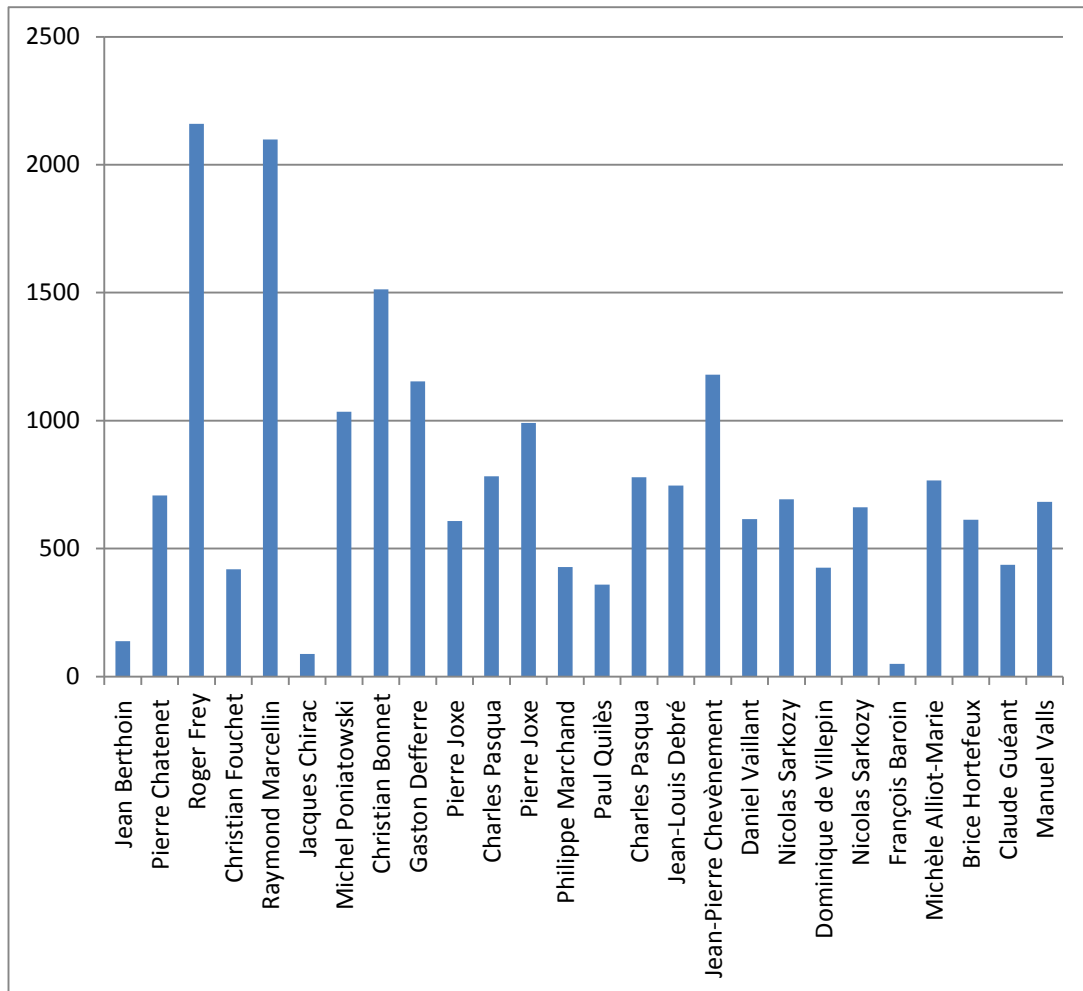
⁹⁵ Changement de fonctions au sein du cabinet en avril 1984.

⁹⁶ Changement de fonctions au sein du cabinet en avril 1984.

⁹⁷ Jusqu'au 6 septembre 1983 (*JORF* du 10 septembre 1983).

⁹⁸ Jusqu'au 8 juin 1982 (*JORF* du 24 juin 1982).

Annexe 3 : Durée (en jours) de l'exercice ministériel Place Beauvau (1959-2014)



L'auteur

Docteur en science politique, chercheur associé au CMRP de l'université de Bordeaux, l'auteur s'intéresse à l'insertion des services de renseignement au sein des structures étatiques en France et en Europe, à leur mode de contrôle ainsi qu'à leur cadre juridique.

Résumé

En mai 1981, le ministre de l'Intérieur Gaston Defferre nomme Maurice Grimaud au poste de directeur de cabinet. Ce faisant, il recrute un haut fonctionnaire connu (presque une célébrité depuis son action en Mai 68 et les commémorations de 1978) et estimé tant par ses pairs que par les responsables politiques ; un haut fonctionnaire qui va imprimer un style particulier dans l'exercice de sa charge au point de paraître atypique. Mais le ministre et son directeur de cabinet s'avèrent parfaitement complémentaires ; ainsi, en dépit des nombreuses vicissitudes et de la lourdeur des

Floran Vadillo, « Maurice Grimaud, directeur de cabinet de Gaston Defferre : l'auteur de *La police malade du pouvoir...* au pouvoir (mai 1981-juillet 1984) », *Histoire@Politique*, n° 27, septembre-décembre 2015, www.histoire-politique.fr

fonctions assumées, Maurice Grimaud servira-t-il Gaston Defferre avec constance voire même fidélité, l'accompagnant en juillet 1984 dans ses nouvelles fonctions de ministre chargé du Plan et de l'Aménagement du territoire.

Mots clés : Maurice Grimaud ; ministère de l'Intérieur ; directeur de cabinet ; terrorisme ; police.

Abstract

Maurice Grimaud, Gaston Defferre's Chief of Staff: From *La Police malade du pouvoir...* to the Halls of Government (May 1981 – July 1984)

In May 1981, Interior Minister Gaston Defferre named Maurice Grimaud as his Chief of Staff. In doing so, he recruited a high-ranking civil servant who was at once well-known (indeed, thanks to his action in May 68 and the 1978 commemorations, he was nearly a celebrity) and highly esteemed by his peers and political leaders alike. So unusual was the style in which Grimaud carried out his duties that he came to seem altogether atypical. But the Minister and his Chief of Staff perfectly complemented one another. Despite the many vicissitudes of office and the burdensome duties he had assumed, Grimaud served Defferre in a steadfast and, indeed, faithful manner, accompanying him when the latter was appointed Town and Country Planning Minister in July 1984.

Key words: Maurice Grimaud; Department of Homeland and Security; Chief of Staff; Terrorism; Police.

Pour citer cet article : Florian Vadillo, « Maurice Grimaud, directeur de cabinet de Gaston Defferre : l'auteur de *La police malade du pouvoir...* au pouvoir (mai 1981-juillet 1984) », *Histoire@Politique*, n° 27, septembre-décembre 2015, www.histoire-politique.fr